

Le Trait d'Union

Le Trait d'Union est un service médico-social du CCAS de Saint-Brieuc, accueillant des personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement social.

En plus d'un accompagnement social, le Trait d'Union propose une restauration sociale, un point hygiène, des missions intérimaires, des ateliers collectifs et partenariales.



Accompagnement social

Les médiateurs du Trait d'Union sont à votre écoute du lundi au vendredi pour vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches administratives, d'accès aux droits, etc.

Restauration sociale

Le Trait d'Union propose un service de restauration sociale du lundi au vendredi.

L'accès à la restauration sociale se fait sur inscription le jour même de 9h15 à 11h15, par téléphone.

Selon la situation financière de chacun, une participation peut être demandée.

Missions intérimaires

Le Trait d'Union propose aux bénéficiaires de participer aux missions DECLIC. Il s'agit de missions de travail intérimaire au sein des services de la Ville, rémunérées immédiatement et en espèce, par Armor Emploi.

Les missions sont organisées une à deux fois par semaine. Le temps effectif de travail est de 2h.

Service hygiène

Une douche est accessible gratuitement aux usagers du Trait d'Union et adaptée aux personnes à mobilité réduite, les matins du lundi au vendredi.

Pensez à réserver votre place en amont en téléphonant directement aux médiateurs du Trait d'Union.

Le Trait d'Union propose un accès à la buanderie les matins du lundi au vendredi, sur inscription moyennant une participation financière de 1€ (lavage **et** séchage).

Animations collectives

Chaque semaine, le Trait d'Union organise des ateliers collectifs et animations autour de la culture, de la cuisine, du sport, etc.

Ateliers et rencontres partenariales

Le Trait d'Union travaille avec de nombreux partenaires qui viennent à la rencontre des usagers, comme les équipes mobiles telles que l'équipe mobile addiction, ou encore l'équipe mobile précarité psychiatrique, ou encore du centre d'examen de santé, etc...



Modalités d'accueil

Il faut tout d'abord prendre RDV avec un médiateur (**06 08 70 48 50**) qui évaluera votre situation.

De son côté, l'utilisateur s'engage à accepter les conditions d'accès au service.

Contactez le Trait d'Union

Contact

SOCIAL

Le Trait d'Union

24 rue Abbé Garnier
22000 Saint-Brieuc

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les horaires sont susceptibles de varier selon les besoins du service. N'hésitez pas à contacter le service avant présentation.

06 08 70 48 50

[Itinéraire](#)



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)